



Déclaration FSU pour le CTSD du 18 mars 2015

Madame la directrice académique,

Tout d'abord, nous regrettons d'avoir reçu si tardivement la liste des supports BMP des collèges de l'Yonne, cela ne facilite pas notre travail d'élus.

Les documents de travail que nous ont transmis vos services font état pour la rentrée prochaine dans les collèges de l'Yonne de 17 suppressions de postes et de 9 créations soit un solde négatif de 8 postes pour une dotation qui diminue de 20 équivalents temps pleins. On évite le pire direz-vous ?

Pas vraiment si l'on ajoute à cela l'augmentation vertigineuse des postes à complément de service : 91 l'an prochain contre 45 cette année auxquels il faut ajouter 5 créations de postes également avec complément de service.

Il s'agit donc bien d'une véritable dégradation des conditions de travail qui s'annonce pour beaucoup de collègues de collège.

C'est donc la traduction dans les faits des craintes que nous exprimions déjà en février dernier.

La priorité à l'Education est toujours clamée haut et fort mais nous avons bien du mal à en trouver la traduction sur le terrain.

Le collège est souvent montré du doigt comme le maillon faible du système éducatif ... mais dès que les effectifs diminuent, on supprime des postes ou on les « rationalise » avec des compléments de service dont on connaît pourtant les conséquences sur les personnels et sur les élèves. Seule la Cour des Comptes y verra un progrès !

Impossible, bien sûr, de laisser des collègues en sous-service – quel vilain mot ! – alors qu'ils pourraient monter des projets, aider des collègues dans des classes difficiles, aider les élèves en difficulté, etc...

Dans les établissements, cela conduit donc à des aberrations, chaque établissement s'adonnant à des contorsions avec la dotation qui lui a été attribuée : ici, c'est un collègue qui accepte 9 HS, là c'est l'attribution des futures heures d'EMC à des collègues pas du tout volontaires pour éviter de demander un BMP, ailleurs ce sont des couplages alors que les heures pour un poste complet existent (EPS à Jacques Amyot par exemple) ou la non prise en compte du forfait AS pour les BMP de 9 h en EPS.

Quant au prétendu maintien du h/e, comme il inclue les IMP, les collègues commencent à nous signaler toutes les « petites » choses auxquelles ils vont devoir renoncer en perdant ces heures de face à face avec les élèves.

Nous tenons par ailleurs à dénoncer le manque de transparence et de démocratie dans certains établissements où la commission permanente et le conseil d'administration n'ont pas été réunis avant la remontée du TRMD. C'est pour nous inadmissible. On peut avoir de bons mots sur la pédagogie, la bienveillance pour les élèves, sur le projet d'établissement mais quand il s'agit des personnels, c'est autre chose : refus de mettre la DHG au vote, limitation de la parole des élus au CA, etc. C'est, par exemple, le cas

du collège Denfert Rochereau dans lequel s'ajoute le problème de l'expérimentation en 6^{ème} SEGPA qui n'a pas non plus été soumise en conseil d'administration comme le veut la loi. Les collègues ont analysé ce qui leur est proposé et ne sont pas favorables à ce projet. Le chantage du chef d'établissement aux heures et aux postes est intolérable.

La rentrée 2015 ne se présente donc pas bien et ce n'est pas la présentation de la réforme des collèges la semaine dernière qui va redonner espoir aux collègues.

Mme la Ministre a fait une présentation caricaturale du collège et a annoncé une réforme qui n'invente rien, et renvoie aux débats de l'inopérant socle de 2005 : retour aux savoirs « fondamentaux » (faisant l'impasse sur les acquis de la recherche), volonté de distinguer des enseignements « théoriques » et des enseignements « pratiques » interdisciplinaires, introduction de l'accompagnement personnalisé qui est loin d'avoir fait ses preuves au lycée.

La généralisation annoncée de la LV2 en classe de 5ème ne pourrait avoir de sens qu'avec le maintien des horaires de LV sur tous les niveaux. Or, elle se ferait a priori au prix de la diminution du temps d'enseignement en langues vivantes sur les autres niveaux.

L'interdisciplinarité peut être un outil pour faire réussir les élèves mais ne peut être une fin en soi. Elle nécessite des moyens de concertation et de formation qui ne sont pas programmés.

Aujourd'hui, les enseignants se battent au quotidien dans leurs classes et les problèmes qu'ils rencontrent sont clairement identifiés : augmentation des effectifs de classes, diminution des moyens pour le travail en groupes, manque de cohérence des programmes, multiplication des réunions et des prescriptions, mixité sociale et scolaire de plus en plus faible, absence de moyens pour la concertation et le travail collectif, formation initiale et continue des enseignants en berne.

La réforme proposée sera-t-elle de nature à résoudre ces difficultés, à vaincre la difficulté scolaire touchant 15 à 20% des collégiens ? Il est permis d'en douter. Les 4 000 postes créés ne sont pas en nombre suffisant pour permettre une diminution significative des effectifs des classes, et les moyens alloués ne permettront pas de généraliser le travail en groupe.

Faire réussir tous les élèves passe par de meilleures conditions d'apprentissage, une mise en cohérence des savoirs scolaires, des enseignants formés à des pratiques pédagogiques diversifiées et non par un discours désuet saucissonnant « fondamental » et « accessoire », « théorique » et « pratique ».

Ajoutons à ce tableau les projets de circulaires de nos obligations réglementaires de service et des indemnités pour missions particulières qui tentent de contourner l'esprit initial des décrets pour imposer une charge de travail toujours plus importante aux collègues et la faiblesse des salaires qui est telle que l'on ne parvient plus à recruter l'ensemble des enseignants dont on a besoin. Cela conduit à une profession de plus en plus désabusée qui croit de moins en moins au discours de son institution.

C'est dans ce contexte de politiques d'austérité qui font porter les efforts de façon injuste et inefficace sur les salariés et appauvrissent les services publics que la FSU s'inscrit dans la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du 9 avril prochain.